

## Objectifs :

Ce guide éolien intitulé « Le Parc et l'éolien » a pour objectif d'appuyer la décision des élus pour l'implantation ou non d'éoliennes sur leur commune. Il donne les clefs de lecture des orientations nationales et des critères d'implantation, qu'ils soient nationaux ou locaux.

## Contexte :

Suite à une pression des développeurs éoliens et à une demande de conseil grandissante des communes, le parc a pris le parti de s'engager dans une démarche d'accompagnement de l'éolien. Il s'agit d'aider les communes tout en leur laissant la gouvernance de leur projet. En plus d'un porter à connaissance des zones potentielles pour l'implantation d'éoliennes, le Parc a développé des curseurs permettant aux communes de tester ces zones en fonction de leur projet politique autour de l'éolien. Il propose également une analyse de visibilité des éoliennes sur la base d'une modélisation numérique de terrain en 3 dimensions adaptable à chaque projet.

## Démarches et résultats :

Travail en collaboration avec un comité de pilotage associant services de l'Etat, élus, chercheurs, associations et rassemblant des personnes favorables et défavorables à l'éolien. Acquisition de logiciels permettant un développement du SIG. Suite à la première phase de porter à connaissance, le comité de pilotage a fait évoluer le projet vers un outil d'aide à la décision différent de l'outil de planification imaginé initialement, chaque commune souhaitant rester maître des aménagements qu'elle souhaite voir (ou non!) sur son territoire. La phase 2 (des curseurs et de l'analyse de visibilité) a reçu un accueil très favorable. La commission des sites 49 souhaite que le projet puisse être présenté au Préfet de région afin de l'éclairer sur les méthodes utilisées pour que le schéma régional éolien puisse trouver une issue positive. Phase 3 (en cours) appropriation du projet par les communautés de communes et présentation au grand public, afin que l'éolien ne reste pas unique ment une source de conflit et de micro projets à l'échelle communale.

## Atouts et limites :

Engager un débat autour de l'éolien à l'échelle intercommunale pour générer des projets d'intérêt général. Être acteur des projets et ne pas subir le développement opportuniste des promoteurs éolien. Laisser la place à l'homme et aux paysages dans le développement éolien. Portée géographique : tout le territoire du PNR. A venir : Région des Pays de la Loire, si la démarche intéresse le Préfet de Région. Et tout territoire intéressé, en mesure de financer un MNT et l'animation d'un SIG.

## Parc:

Loire-Anjou-Touraine

## Lien(s) :

<http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr> [4]

## Thème ressource:

[Aménagement du territoire](#) [5]

[Développement social](#) [6]

[Énergie climat](#) [7]

[Patrimoine culturel](#) [8]

[Tourisme](#) [9]

## Document(s) :

[Revue PARCS n° 63. La Maison du Parc, un média pour le territoire](#) [10]

**Région :** Centre-Val de Loire

Pays de la Loire

**Type d'intervention :** Aménagement

**Tags :**

Lutter contre les pollutions <sup>[1]</sup>

Aménagement du territoire <sup>[2]</sup>

Énergie <sup>[3]</sup>

---

**Source URL:** <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/experience/un-guide-eolien-pour-les-communes>

#### **Liens**

[1] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/lutter-contre-les-pollutions>

[2] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/amenagement-du-territoire>

[3] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/energie>

[4] <http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr>

[5] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/amenagement-du-territoire>

[6] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/developpement-social>

[7] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/energie-climat>

[8] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/patrimoine-culturel>

[9] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/tourisme>

[10] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/revue-parcs-ndeg-63-la-maison-du-parc-un-media-pour-le-territoire>